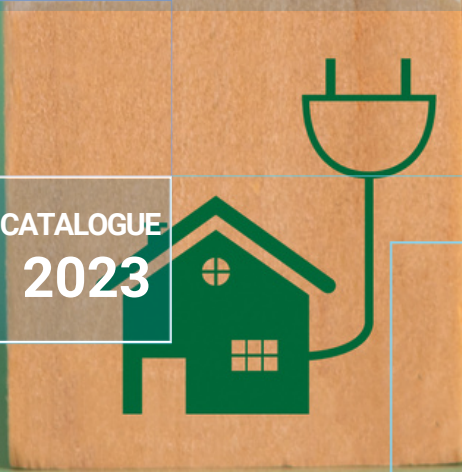


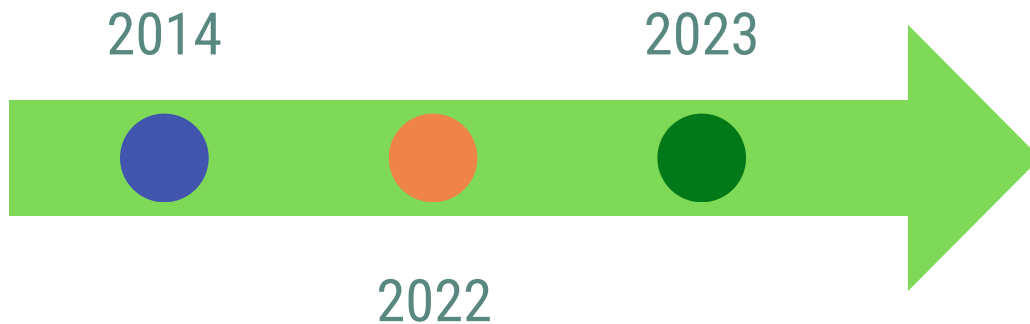
# OFFRE SPASER

CATALOGUE  
2023

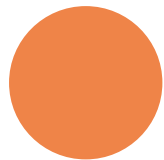


resah 

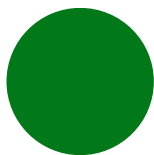
# LES OBLIGATIONS



Les schémas de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables, les Spaser, sont issus de la [loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire](#), les fixant comme des documents de travaux obligatoires pour les contrats de la commande publique excédant 100 millions d'euros HT (1).



Le [décret d'application n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique](#) a élargi le champ d'application des Spaser, notamment en réduisant de moitié le seuil au-delà duquel ils seront obligatoires = 50 millions d'euros HT.



L'[article 35 de la loi « climat et résilience »](#) a modifié l'[article L.2111-3 du code de la commande publique](#) a choisi d'inscrire les objectifs de développement durables aux côtés des principes fondamentaux de la commande publique et prévu un renforcement des schémas de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables.

Projet de loi « industrie verte » : possible extension du champ d'application du SPASER : Obligation d'établir un SPASER étendue à tous acheteurs publics dont le montant total annuel des achats est supérieur à 50 millions € HT.

## QU'EST-CE-QU'UN SPASER ?

L'objet des Spaser consiste, d'une part, à déterminer les objectifs de politique d'achat incluant des éléments à dimension écologique et sociale, concourant à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés, et, d'autre part, à prévoir les modalités de mise en œuvre de ces objectifs et de leur suivi.



## POURQUOI UN SPASER ?

Le SPASER est un document à visée opérationnelle. Il est l'un des outils de mise en œuvre de la politique achat de l'organisation pour ses ambitions d'achats économiquement efficaces, écologiquement soutenables et socialement inclusifs.

Il est à la fois une feuille de route prescriptive et un plan d'actions concrètes et mesurables, pris en application des principes ainsi fixés. Devant faire cohabiter pérennité dans la vision stratégique et agilité dans l'action, il est idéalement composé de deux volets indissociables :

- le socle des grandes orientations définies pour le long terme
- le socle des actions qui découlent des grandes orientations du SPASER

Le SPASER ne saurait toutefois se résumer à un catalogue de fiches d'actions et d'indicateurs : il doit permettre d'affirmer la vision, les objectifs et grandes actions de façon synthétique et cohérente, quitte à renvoyer à une déclinaison plus fine d'objectifs et d'indicateurs.



# L'OFFRE DU RESAH

Le RESAH vous propose une offre de service sur mesure pour vous accompagner dans la construction et l'animation de votre SPASER.

Notre prestataire, le Cabinet Primum Non Nocere x Grant Thornton, vous permet d'élaborer étape par étape et de façon modulaire votre stratégie pour des achats responsables.



## Le SPASER constitue une stratégie d'achats responsables efficace ...

Chez Grant Thornton x Primum Non Nocere, le SPASER n'est pas considéré comme une simple obligation réglementaire mais bien comme **l'opportunité de formaliser des objectifs concrets et réalistes pour améliorer la durabilité des achats**. Afin de les atteindre, ils se doivent d'être compris par les parties prenantes internes du processus achat au travers d'une **co-construction efficace**. Cette définition des objectifs s'appuie notamment sur une bonne connaissance de l'intégration actuelle de la durabilité ainsi que sur les procédures internes. Sur cette base, **le SPASER ne sera donc pas une simple déclaration de principes, mais bien une feuille de route cohérente et opérationnelle**.

Pour assurer cela, nous travaillons systématiquement à la création d'outils de suivi de la performance via des indicateurs reflétant l'ambition de votre organisation. Nous fournissons aussi un plan de formation des acheteurs et prescripteurs, car l'acculturation sur les sujets de durabilité est une condition de possibilité de la réalisation effective du SPASER.

## ... qui influence la performance achat dans sa globalité.

La grande expérience de Grant Thornton x Primum Non Nocere dans le domaine des achats lui permet de parfaitement **conjuguer les performances de durabilité avec celles plus classiques liées à l'efficacité économique et organisationnelle**. C'est pourquoi le SPASER est développé avec une attention particulière pour sa cohérence avec les autres objectifs et outils achat existants. Ainsi, c'est bien dans une optique de **performance plurielle** que nous inscrivons nos travaux spécifiques liés au SPASER.

Outre cette capacité organisationnelle et de formalisation du SPASER, **notre cabinet est aussi en parfaite capacité d'accompagner les structures publiques dans la réalisation de leur plan d'actions**, comme la définition des objectifs de durabilité, l'intégration de critères sociaux et environnementaux pertinents ou encore l'analyse et la notation des offres.

C'est pourquoi **cette première proposition pourra parfaitement être complétée par une seconde plus opérationnelle permettant un accompagnement à la réalisation sur ces sujets de grande importance**.



## DIAGNOSTIC SUR LA DURABILITÉ DANS LA FONCTION ACHAT

### Dimensionnement de la prestation :

- Jusque 100 M€ de volume achats HT par an : 15 jours (3 en présentiel)
- Au-dessus de 100 M€ : à minima 20 jours, proposition complète sur devis

### Déroulé de la prestation :

- Réunion de lancement : nous vous proposons de réunir l'ensemble des membres des comités en charge du suivi et du pilotage de la mission ainsi que l'ensemble des interlocuteurs que vous jugerez pertinent d'associer. Nous planifierons des points mensuels de pilotage. Notre équipe réalisera une présentation détaillée de la démarche et de la méthodologie afin d'assurer la pleine adhésion de chacun et de procéder à des ajustements au besoin.
- Mise en place des instances : pour assurer des échanges étroits et constructifs tout au long des phases constitutives de la mission, nous définirons conjointement les éléments de comitologie en précisant les rôles ainsi que les responsabilités de chacun (comité de pilotage et groupe de travail).



**Ces deux premières étapes ne sont nécessaires que si la rédaction (module 2) d'un SPASER est aussi à la charge de l'AMO.**

## Module 1

### Collecte de la base documentaire et analyse de l'existant :

Notre équipe se chargera de vous transmettre une liste de documents. L'analyse de ces derniers doivent nous permettre de prendre connaissance de l'environnement de la fonction achat ainsi que des principales caractéristiques de son organisation / fonctionnement et notamment concernant les indicateurs de durabilité existants.

### Entretiens avec les parties prenantes des achats de l'organisation :

Sur la base d'une grille d'entretien validée par le comité de pilotage, nous organiserons des entretiens pour assurer la complétude de l'évaluation. Ces entretiens doivent également permettre d'apporter une vision qualitative complémentaire et de comprendre le système de contraintes corrélé à l'organisation et au fonctionnement de la fonction achat actuelle.

**Elaboration du diagnostic :** L'équipe dédiée réalise un rapport de diagnostic contenant l'ensemble des conclusions issues des données et entretiens ainsi que les recommandations sur l'évolution de la fonction achat pour intégrer de manière pragmatique et réaliste la durabilité dans les marchés.

**Livrables du diagnostic :** Etat des lieux de l'existant, compte-rendu des entretiens, rapport de diagnostic avec premières recommandations.



## ELABORATION D'UN SPASER

### Dimensionnement de la prestation :

- Jusque 100 M€ de volume achats HT par an : 16 jours (3 en présentiel)
- Au-dessus de 100 M€ : à minima 21 jours, proposition complète sur devis

### 1- Elaboration des objectifs via une démarche concertée pour faire émerger un SPASER performant et réaliste :

- Structuration d'un temps de réflexion et de concertation sous la forme d'ateliers pour définir les objectifs du SPASER ;
- Ces ateliers seront animés par le consultant expert sur la base de nos travaux d'identification des enjeux environnementaux et sociaux déjà réalisés et constamment actualisés au travers de cartographies des risques, impacts et opportunités. Ainsi les échanges seront orientés rapidement sur ce qui est considéré comme réalisable et pertinent par les acteurs internes, le consultant ayant identifié en amont les objectifs les plus importants. Ces échanges seront aussi l'occasion d'une acculturation des risques et opportunités sociaux et environnementaux des domaines de compétences des acteurs en présence.
- Ces ateliers constituent donc une excellente opportunité de motiver les équipes et de susciter leur engagement au travers d'un travail collaboratif qui sera visible dans les objectifs finaux. Ainsi, chaque acheteur devra réaliser des objectifs qu'il aura lui-même contribué à élaborer. La co-construction est essentielle pour mener à bien des changements de pratiques aussi importants qu'un SPASER opérationnel demande.

## Module 2

### 2- Elaboration d'un « kit d'outils opérationnels »

- Le tableau de bord de pilotage traduisant les objectifs en indicateurs (valeur, référence cible, horizon d'atteinte, etc.) sur la base des familles à forts enjeux identifiées. En effet, pour inscrire durablement le schéma dans une logique opérationnelle il est nécessaire d'assortir les objectifs d'un système de pilotage objectif permettant d'évaluer, à échéance régulière, l'état d'avancement et de réalisation des objectifs.
- La méthodologie de déploiement du SPASER décrivant les étapes du processus de transformation interne pour assurer notamment une bonne appropriation des objectifs par les directions opérationnelles.
- Le plan d'actions interne contenant les formations nécessaires pour assurer l'appropriation des acheteurs aux nouveaux processus, le suivi de celle-ci ainsi que pour évaluer la performance du SPASER au sein de la direction de la commande publique.

### Rédaction et validation du SPASER

- Temps d'alignement et de validation des objectifs avec acteurs internes parties prenantes de la mission d'accompagnement
- Approfondissement et stabilisation des outils de suivi et de pilotage du SPASER
- Restitution et temps de validation
- Rédaction du SPASER

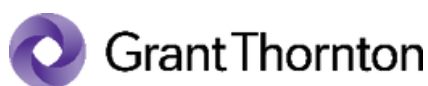


**Livrables du module 2 : SPASER et « Kit d'outils opérationnels » contenant les objectifs et indicateurs de durabilité par famille achats**



## COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

- 1 Je prends contact avec l'agence Primum pour qualifier mon besoin
- 2 Je renvoie la convention et son annexe complétée à l'adresse mail de ma région (cf page suivante)
- 3 Je valide la proposition technique et financière
- 4 J'adresse le bon de commande correspondant au RESAH pour exécuter les prestations



**Lucas Bogaert-Rossi**

01 41 25 95 93

06 24 26 08 18

lucas.bogaert-rossi@fr.gt.com



**Isabelle Paulus**

07 85 84 65 05

i.paulus@resah.fr

**Aurélia Monet**

07 62 15 91 11

a.monet@resah.fr

# Nous contacter

**Auvergne Rhône-Alpes** : [Auvergne-Rhone-Alpes@resah.fr](mailto:Auvergne-Rhone-Alpes@resah.fr)

**Bourgogne-Franche-Comté** : [Bourgogne-Franche-Comte@resah.fr](mailto:Bourgogne-Franche-Comte@resah.fr)

**Bretagne** : [Bretagne@resah.fr](mailto:Bretagne@resah.fr)

**Centre-Val de Loire** : [Centre-ValdeLoire@resah.fr](mailto:Centre-ValdeLoire@resah.fr)

**Corse** : [Corse@resah.fr](mailto:Corse@resah.fr)

**Grand Est** : [GrandEst@resah.fr](mailto:GrandEst@resah.fr)

**Hauts-de-France** : [Hauts-de-France@resah.fr](mailto:Hauts-de-France@resah.fr)

**Ile de France** : [Ile-de-France@resah.fr](mailto:Ile-de-France@resah.fr)

**Normandie** : [Normandie@resah.fr](mailto:Normandie@resah.fr)

**Nouvelle Aquitaine** : [Nouvelle-Aquitaine@resah.fr](mailto:Nouvelle-Aquitaine@resah.fr)

**Occitanie** : [Occitanie@resah.fr](mailto:Occitanie@resah.fr)

**Pays de la Loire** : [PaysdelaLoire@resah.fr](mailto:PaysdelaLoire@resah.fr)

**Provence Alpes Côte d'Azur** : [Provence-Alpes-CotedAzur@resah.fr](mailto:Provence-Alpes-CotedAzur@resah.fr)

**Guadeloupe - Martinique** : [Guadeloupe-Martinique@resah.fr](mailto:Guadeloupe-Martinique@resah.fr)

**Guyane** : [Guyane@resah.fr](mailto:Guyane@resah.fr)

**La Réunion - Mayotte** : [LaReunion-Mayotte@resah.fr](mailto:LaReunion-Mayotte@resah.fr)

**Collectivités d'outre-mer** : [Collectivitesdoutre-mer@resah.fr](mailto:Collectivitesdoutre-mer@resah.fr)